

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 mai 2015

Présents : Mesdames Chantal VAUDOUR – Sylvie FUMEY– Sophie LAMBOLEY – Hoda SAYER - Laurence COURBOILLET – Micheline ESTERMANN
Messieurs Christian HOUILLE - Denis VOEGELE – Denis BEAUSEIGNEUR - Éric COULON –Jean-Yves DRODE -François CHARMY – Jean-Marie AGHINA

Absent : – Madame Danielle IDELON - Monsieur Éric ANSART

Procurations : Madame Danielle IDELON donne procuration à Denis BEAUSEIGNEUR
Monsieur Éric ANSART donne procuration à Chantal VAUDOUR

La séance est ouverte à 20h30

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 avril 2015.
2. Décisions modificatives du budget.
3. Renégociation des emprunts.
4. Heures supplémentaires et heures complémentaires accordées à mesdames Nathalie LAURENT-BRISSAUD lors du recensement et Karine MANUELLE lors des élections.
5. Adhésion des communes de Beaucourt, Morvillars et Valdoie à la compétence optionnelle « gaz » du SIAGEP.
6. Informations et questions diverses.

1° Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2015 :

Monsieur Christian HOUILLE donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2015,
Remarque : rajouter les procurations
Il est adopté à l'unanimité.

Pour		Contre		Abstention	
Votes	Procurations	Vote	Procuration	Vote	Procuration
13	2	0	0	0	0

2° - Décisions modificatives du budget

Le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Marie AGHINA (Conseiller Municipal, Responsable de la Commission Communale des Finances) qui explique qu'il est nécessaire d'effectuer des corrections du fait de la reprise des soldes 2014 suite à la dissolution du syndicat de l'Autruche.

Deux sommes sont à ajouter :

Chapitre	Article	Compte	Décisions modificatives	
R	001	Excédent investissement reporté	-	257.35
21	2188	Autres immobilisations corporelles		257.35
	Total			-
R	002	Excédent de fonctionnement reporté	-	55.32
22	022	Dépenses imprévues de Fonct.		55.32

Pour		Contre		Abstention	
Votes	Procurations	Vote	Procuration	Vote	Procuration
13	2	0	0	0	0

3° - Renégociation des emprunts

Trois emprunts sont en cours dont un ayant un terme fin 2017. Monsieur Jean-Marie AGHINA présente la situation actuelle et les différentes propositions des banques :

	CREDIT MUTUEL			CREDIT AGRICOLE	
Capital restant	162 693.02	162 693.02	162 693.02	160 831.80	160 831.80
Durée / trimestres	45	40	45	34	34
Taux	3.70%	1.75%	1.85%	4.40%	1.95%
Échéance	4 436.36	4 450.84	4 020.57	5 695.61	5 114.29
Total intérêts	36 943.45	15 033.67	17 925.43	32 818.65	14 087.80
Frais avenant		307.00	307.00		500.00
Gain		- 21 602.78	- 18 711.02		- 18 230.85

Lors de la discussion, il est demandé si d'autres Banques ont été contactées et s'il n'est pas possible de transférer l'emprunt du Crédit Agricole au Crédit Mutuel. Il est répondu que le changement de banque entraîne des frais et nécessite une négociation beaucoup plus longue. Les taux étant bas, les gains de ces opérations ne seraient pas significatifs.

Après la présentation et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte :

- à l'unanimité le taux renégocié auprès du Crédit Agricole

Pour		Contre		Abstention	
Votes	Procurations	Vote	Procuration	Vote	Procuration
13	2	0	0	0	0

- à la majorité la proposition du Crédit Mutuel pour une durée de 40 trimestres

Pour		Contre		Abstention	
Votes	Procurations	Vote	Procuration	Vote	Procuration
11	2	3	0	0	0

4° Heures supplémentaires et heures complémentaires

9 h 45 sont à payer en heures supplémentaires à la secrétaire coordinatrice pour le travail fourni, en dehors de ses horaires, lors du recensement de février 2015.

Des heures complémentaires seront attribuées à une secrétaire titulaire pour le travail supplémentaire généré par les élections départementales.

Pour		Contre		Abstention	
Votes	Procurations	Vote	Procuration	Vote	Procuration
13	2	0	0	0	0

5° Adhésion des communes de Beaucourt, Morvillars et Valdoie à la compétence optionnelle « gaz » du SIAGEP.

L'adhésion de nouvelles communes aux services proposés par le SIAGEP doit être soumise à l'avis des communes adhérentes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion des communes de Beaucourt, Morvillars et Valdoie à la compétence optionnelle « gaz » du SIAGEP.

Pour		Contre		Abstention	
Votes	Procurations	Vote	Procuration	Vote	Procuration
13	2	0	0	0	0

6° Transfert du pouvoir de police du maire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, le transfert au Président de la CAB des pouvoirs de police du maire relatifs aux domaines de l'assainissement, des ordures ménagères et des aires des gens du voyage.

Pour		Contre		Abstention	
Votes	Procurations	Vote	Procuration	Vote	Procuration
13	2	0	0	0	0

7° Informations et questions diverses

Demande de subvention du Team équitation de Chévremont.

Cette demande est sollicitée en vue de la participation d'une Pérousiennne au championnat de France d'équitation. La demande est rejetée pour cause de rigueur budgétaire.

Concert de la Chorale Chorège le 14 novembre 2015

Cette chorale se produira en l'église de Pérouse et demande une aide logistique et d'information pour ce concert.

La communication sera faite par la commune sur son site internet et par sa lettre d'information aux Pérousiens.

Demande de subvention de l'association des amis de l'Hôpital

Cette demande sera étudiée au titre du CCAS.

Subvention de la CAF au titre de l'ALSH.

Dans le cadre du renouvellement de la convention avec la CAF, il est demandé de définir les objectifs et les actions nouvelles qui pourraient être mis en place à l'ALSH.

Le bilan 2014 de l'ALSH est en cours de rédaction. La baisse de la fréquentation entraînant une augmentation de la participation de la commune, aucune action nouvelle ne sera proposée.

Renouvellement du CAE de Maud Maraget

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Maud Maraget est renouvelé pour un an.

Prévision de l'effectif scolaire de l'école de Pérouse.

Une nouvelle classe a été ouverte cette année scolaire. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2015 est de 115 enfants. Le maire rappelle qu'en dessous du seuil de 112 enfants cette classe serait fermée à partir la rentrée scolaire 2016.

Projet de réalisation d'un lotissement sur la zone « la Lile »

Le Maire rencontre le Promoteur Néolia prochainement pour un point sur les négociations avec les propriétaires et l'avancée du projet.

Dossiers d'urbanisme ;

Les dossiers d'urbanisme sont instruits depuis le 1^{er} mai par la CAB

Plan local d'urbanisme Intercommunal.

La CAB organise des réunions d'informations sur le PLUI le 1^{er} juin pour les maires et le 12 juin pour les conseillers municipaux.

Droit de préemption.

Le conseil municipal à l'unanimité refuse d'appliquer son droit de préemption sur les propriétés Sparapan, Georgetti et sur la parcelle AH 263.

Contentieux avec Monsieur Djeribi

Monsieur Djeribi a fait condamner par le tribunal administratif de Besançon la commune afin que celle-ci contraigne le lotisseur de la rue des Merisiers à respecter le permis de lotir (largeur de la voirie inférieure de quelques centimètres à la largeur minimum de 5 m, surfaces herbeuses non réalisées, surface de retournement existant pourtant dans le lotissement, principalement). La question se pose sur la poursuite devant le tribunal de la procédure en appel.

Prolongation de l'arrêt de travail de la secrétaire de mairie

Cet arrêt de travail nécessite le recrutement d'un nouvel agent. Le coût de ce recrutement sera en grande partie compensé par les indemnités versées par notre assureur au titre du contrat « assurance maladie du personnel ».

Fibre optique

Les travaux liés à la pose de la fibre optique vont reprendre pour desservir la commune de Chévremont. Ils occasionneront une gêne de la circulation dans les secteurs de la Mairie, de la rue des Saules et de la rue de Marronniers.

Maison Joyot située Grande rue.

Le propriétaire a fait à la commune une nouvelle proposition de vente à 120 000 €.

La commune serait intéressée par l'acquisition de ce bâtiment en vue d'une éventuelle extension de l'école. Le conseil municipal estime la proposition trop élevée.

Fin du Conseil Municipal à 22h 30.